



DCC - Ville d'Angers



Photo : Thierry Bonnet/Ville d'Angers

**CHRISTOPHE BÉCHU,
MAIRE D'ANGERS**

« Les Angevins sont très attachés à la qualité de vie. C'est pour cette raison que nous avons fait de la proximité un des piliers de notre action, à travers le plan Urgence-voirie, le plan Places ou encore la végétalisation. Cela participe au développement, au rayonnement et donc à l'attrait d'Angers*. »

* Extrait ITW Angers ville en mouvement janvier 2017

↑ Le réaménagement des quais Saint-Serge constitue le prolongement naturel du centre-ville.

Il permettra aux Angevins de redécouvrir les sites fondateurs de leur ville, la Maine et ses rives.

Angers : renouvellement urbain à taille humaine

Lorsqu'ils seront reliés par la future ligne B du tramway, les quartiers angevins Cours Saint-Laud et Cœur de Maine signeront l'ancrage de la ville à la modernité. Ces deux quartiers en mutation, symboles du renouvellement urbain, affichent l'ambition de la métropole, entre engagement environnemental, qualité architecturale, développement de l'activité et art de vivre. Des projets que les élus ont souhaités à taille humaine, mais, aussi, emblématiques à travers la restructuration du Centre des congrès et la construction d'une nouvelle patinoire.



Roch Brancour, adjoint à l'urbanisme et à l'aménagement du domaine public



Photo : Thierry Bonnet/Ville d'Angers

« Marier dynamisme et identité du territoire. »

planète bâtiment : Quelles sont vos lignes directrices en matière d'urbanisme et d'aménagement du domaine public ?

Roch Brancour : Nous souhaitons que les projets que nous menons, tels que Cœur de Maine ou Cours Saint-Laud, soient en cohérence avec l'identité de

la ville et s'inscrivent dans le territoire. Pour Cœur de Maine, nous avons l'ambition de retrouver le lien avec la rivière qui traverse la ville afin de faire le trait d'union entre les deux rives. Plus généralement, nous avons abandonné les projets d'aménagement en Zac comme le prévoyait Roland Castro pour le plateau des Capucins. Cette approche, qui alterne grand espace et zone d'habitat très dense, ne nous semblait pas en cohérence avec l'identité du territoire. Nous avons repris les projets avec les urbanistes du cabinet GO-A, qui ont retravaillé la répartition de l'espace. Et, au niveau des bâtiments, il y a moins de hauteurs et davantage d'individuel dense, ce qui colle davantage à Angers. Nous voulons un environnement urbain différent de celui des grandes métropoles.

Comment cela se traduit-il ?

Par le dynamisme. Nous avons, par exemple, répondu à un appel à projets

du Puca pour développer un habitat collectif en bois. L'idée étant d'accompagner le dynamisme de la filière bois en structure dans la région. Idem concernant le développement durable ; la nouvelle patinoire autoconsommera l'énergie électrique produite sur le toit par des panneaux solaires. Angers fait aussi partie de la French Tech pour les objets connectés. Nous souhaiterions que la ville accompagne ce dynamisme et devienne un laboratoire. Nous avons avec Oowisio, une start-up locale, un projet de gestion du stationnement connecté. De son côté, la métropole qui regroupe 33 communes prépare le document unique – Plan d'urbanisme et projet d'aménagement et de développement durable (PADD) – qui doit fixer les objectifs en matière de densité et de mobilité. L'idée est vraiment de marier le dynamisme et l'identité du territoire. C'est un moyen de se différencier des autres métropoles et d'être attractif.



Dr. Gribel - Phytolab image studio

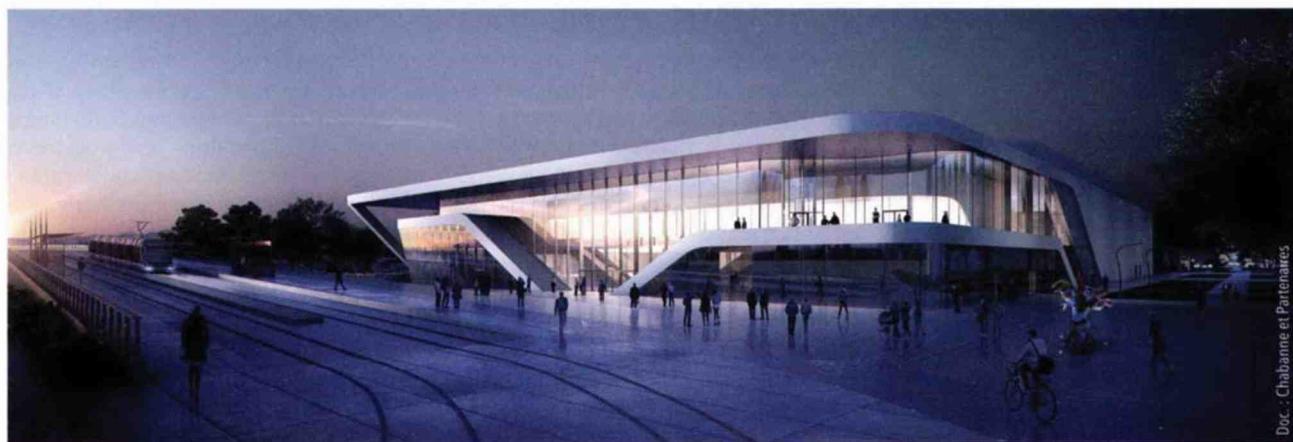
↑ Nouvelle place prévue mi-2019. Un investissement global, couverture des voies des berges et aménagement de l'espace urbain, de 20 millions d'euros HT.

Cœur de Maine, cœur de ville retrouvé

Mutation de la zone d'activité de Saint-Serge en parc d'activité tertiaire innovant, aménagements paysagers des bords de la Maine, revitalisation des îlots du bas centre-ville et traitement de la voie sur berges et des accès au centre-ville, telles sont les quatre premières actions du projet Angers Cœur de Maine.

Un projet de grande ampleur qui vise de nombreux objectifs, dont le renforcement d'un pôle d'emploi majeur au centre de l'agglomération. Avec une constante, un aménagement urbain où la végétalisation a une place de choix, notamment par la création de promenades sur les quais, le développement d'une trame végétale et la réalisation d'un parc offrant des espaces

paysagers aux ambiances différencierées : plage verte, allées plantées, grandes prairies ou encore cirque végétal. En plus de ces aménagements spécifiques, un grand parvis donnera accès à la nouvelle patinoire de la ville. Ce bâtiment confié, après concours, à Chabanne + Partenaires sera « un signe fort, emblématique de la dynamique angevine ».



Doc. : Chabanne et Partenaires

↑ La patinoire sera construite au pied de la station de tramway « Berges de Maine », au cœur du nouveau quartier Cœur de Maine Angers Saint-Serge.

Transformation en douceur

L'autre caractéristique forte du projet porte sur le renouvellement de la zone d'activité Saint-Serge. L'objectif étant de transformer en douceur l'ancienne zone en un quartier représentatif du dynamisme économique de la ville. Ainsi, la ville prévoit de favoriser les évolutions qualitatives, vers davantage de mixités des activités et vers le secteur

tertiaire, mais en excluant l'expropriation des occupants actuels. Il s'agit, en effet, d'impliquer les entreprises existantes et les propriétaires dans ce renouvellement. Question aménagement urbain, un travail est mené pour désenclaver cette zone en recréant une accessibilité depuis les voies sur berges. Concernant les intentions architecturales, la ville souhaite une

architecture à l'échelle du bâti avec des écritures variées en phase avec les problématiques de gestion des eaux (prévention des inondations) et qui apportent confort et qualité de vie au travail. Côté cœur de ville, un équipement commercial est envisagé. Environ 1 400 m² orientés vers les commerces de bouche, la restauration et les loisirs.



Cours Saint-Laud : pôle d'affaires régional
À deux pas de la gare, Cours Saint-Laud sera, à terme, le quartier d'affaires de la métropole angevine. Un programme de 70 000 m² de bureaux prévus à l'horizon 2025. À cette date, estime la ville, le nombre d'emplois tertiaires sur le secteur se situera entre 3 000 et 5 000. Aujourd'hui, le projet est déjà bien engagé, avec 42 000 m² livrés

ou en cours de livraison. Le quartier se divise en deux parties : au nord des voies ferrées, les immeubles de bureaux Quatuor (Jacques Ferrier Architecture et UrbanMakers), et l'hôtel-résidence étudiante ; au sud, les ensembles Linéo (Barré-Lambot) et Intencity (Agence Nicolas Michelin et Associés, ANMA), respectivement sièges de la Soclova et de Podeliha.

Non loin de là, en direction du centre-ville, le Centre des congrès sera totalement repensé. Confié à l'architecte Frédéric Rolland, sa transformation comprendra un travail sur les façades, l'auditorium et la création d'un nouvel espace à l'arrière du bâtiment. Couvert d'une capacité de 400 personnes, il sera en connexion avec le jardin des Plantes voisin.



Doc. ANMA

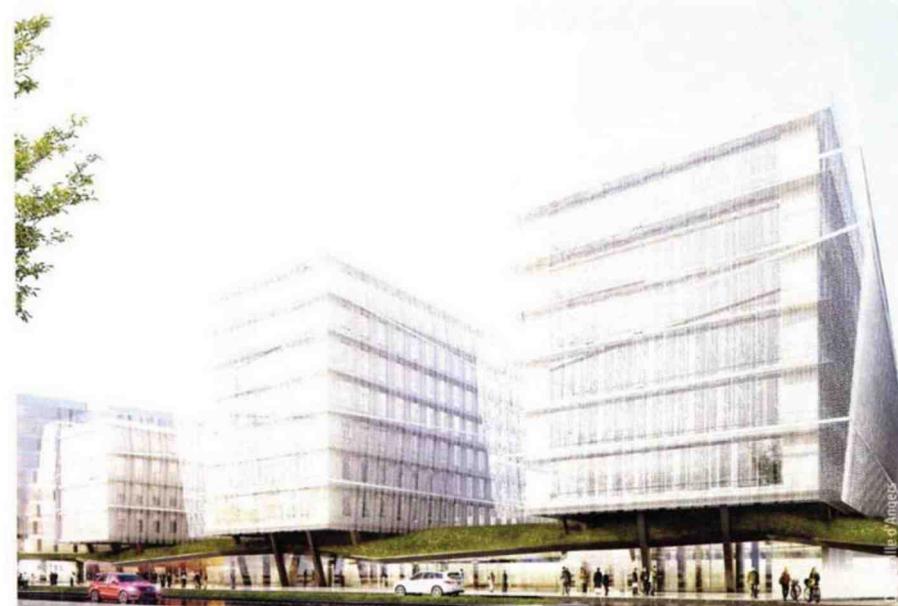
INTENCITY, AGENCE NICOLAS MICHELIN ET ASSOCIÉS (ANMA)

Un programme qui apporte de la modularité avec des plateaux divisibles et modulables dotés de terrasses ou balcons privatisés ; de la multimodalité en étant à cinq minutes de la rocade et à quinze minutes de l'hypercentre ; de la mixité avec des bureaux, des commerces et services au pied d'immeubles et dans le quartier de la gare. Un projet de 4 050 m² sur six étages avec, côté aménagement urbain, un parc arboré de 8 000 m² et une nouvelle place de vie.



QUATUOR, JACQUES FERRIER ARCHITECTURE ET URBANMAKERS

Trois bâtiments totems (R + 5 ou R + 7) et représentatifs du nouvel Angers. Une signature architecturale forte qui symbolise le dynamisme de la ville. Une surface de 13 000 m² de bureaux haut de gamme avec étages modulables. Sur le plan de l'accessibilité, les bâtiments seront connectés à la gare et au centre-ville via une passerelle pour relier la rive sud à pied.



Au sud, une rampe d'accès permettra de rejoindre la place Giffard-Langevin depuis la passerelle piétonnière. Livraison prévisionnelle : 2020.